

Académie de POITIERS
Collège Fernand
Garandean
17390 – LA TREMBLADE

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration
Date : 17 septembre 2013

Année scolaire : **2013 - 2014**

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : **03 septembre 2013**

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme **Corine SALVATIERRA**

Secrétaire de séance : **Mr Dominique AIMABLE**

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : **17**

Ordre du jour

- Bilan de rentrée
- Projet d'Etablissement
- Actions du projet d'établissement
- Projet Comenius
- Travaux au collège
- Recrutement CUI-CAE
- Conventions et déclaration à la CNIL
- Acceptation dons et legs
- Questions diverses

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 17 septembre 2013

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	SALVATIERRA Corine	P						
	Principal- adjoint	AIMABLE Dominique	P						
	Gestionnaire	DA SILVA Josiane	P						
	C.P.E.	PORCHERON Belinda	P						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	TALLIEU Jean-Pierre Conseiller général			E				
	Commune siège	VIVIEN Christine	P						
	Commune siège	Mme OSTA AMIGO	P						
PERSONNALITE QUALIFIEE		TONTALE Alain		A					
DE PERSONNELS L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BARTHELEMY Jacky			E	ROBERT Nathalie			
		BERTEL Hélène	P						
		DIREXEL M Dominique	P						
		CHALEIX Corinne	P						
		MALTERRE Sylvain	P						
		ROUSSEAU Brigitte	P						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	HERAULT Geneviève	P						
		NICOLAS Cécile	P						
	PARENTS D'ELEVES	Parents d'élèves	MAUBAY Christophe		A				
			GRANCHERE J. Pierre	P					
LOUBES Marie-Eve			P						
CEREZO M. Christine				A					
LAGOUTTE DRUEZ Val			P						
BOISHARDY Véronique			P						
PARENTS ELEVES	Elèves	GRASSET Salomé		A					
		VANDEVILLE Juliette		A					

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule :

Mme SALVATIERRA, principale, ouvre la séance à 17 h 35, le quorum étant atteint.

Mr AIMABLE, principal adjoint, accepte d'assurer le secrétariat de séance.

Mme SALVATIERRA demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune n'est formulée, il est approuvé à l'unanimité. Elle présente les points inscrits à l'ordre du jour.

I – POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Bilan de rentrée

Du point de vue des personnels :

Les moyens en postes correspondent à nos demandes. Seul le poste de lettres modernes de Mme Dupont a posé problème puisque le Rectorat n'a pas pris en compte son congé parental, bien que la situation ait été connue dès le mois de juin des services rectoraux et malgré de nombreuses sollicitations de la part du collègue. Finalement, une enseignante contractuelle vient d'être trouvée par le collègue et elle prendra son service dès le jeudi 19 septembre.

Un élève de 6^{ème} doit recevoir le soutien d'une AVS (auxiliaire de vie scolaire) pour pallier ses difficultés. Nous avons reçu à la rentrée la notification de la MDPH concernant cet enfant et la procédure de recrutement pourra débuter rapidement une fois que le Conseil d'Administration aura autorisé le chef d'établissement à procéder à ce recrutement.

Le collègue a également été doté par les services de la Direction Académique d'un contrat aidé dont les missions seront centrées autour de l'accompagnement des élèves et de l'aide aux devoirs. La procédure de recrutement pourra débuter une fois que le Conseil d'Administration aura autorisé le chef d'établissement à procéder à ce recrutement.

Une nouvelle assistante sociale est nommée à la rentrée. Il s'agit de Mlle Le Pennec. Elle sera présente dans l'établissement les journées du lundi et du mercredi matin.

Le collègue accueille également une nouvelle Conseillère d'Orientation Psychologue, Mlle Melis. Elle sera présente dans l'établissement en alternance une semaine le mardi et l'autre semaine le mercredi matin.

Le médecin scolaire assurera cette année une permanence dans l'établissement le 1^{er} mercredi matin de chaque mois.

Du point de vue des élèves

Effectifs à la rentrée : 465 élèves avec

- 5 divisions en 6^{ème} pour 115 élèves
- 5 divisions en 5^{ème} pour 129 élèves
- 4 divisions en 4^{ème} pour 105 élèves
- 5 divisions en 3^{ème} pour 116 élèves

La vigilance s'impose pour maintenir la structure de l'établissement l'année prochaine. D'une part nous sommes juste au-dessus du seuil de 5 divisions sur le niveau 6^{ème} (112 élèves) et si nous venions à perdre quelques élèves en fin d'année, nous courrions le risque de devoir repasser à 4 divisions en 5^{ème} l'année prochaine. D'autre part le vivier de CM2 n'est pas en augmentation et il faudra donc rester mobilisé pour s'assurer d'accueillir un effectif suffisant pour justifier de 5 divisions l'année prochaine. L'effectif sur la classe de 3^{ème} est lui aussi assez léger, ce qui profite aux élèves avec des classes peu chargées mais qui nous a fait craindre un moment de perdre une classe de 3^{ème} à la rentrée.

Du point de vue des résultats

Diplôme National du Brevet :

83.33 % de réussite au DNB cette année pour les élèves du collège.

L'année passée, le taux de réussite était de 87,2%. La diminution du pourcentage de réussite mérite cependant une explication et d'être nuancé. L'an dernier, le collège a accueilli en début ou cours d'année 7 nouveaux élèves de 3^{ème}, qui n'ont donc pas effectué leur scolarité au collège et ne « reflètent » pas du travail accompli au sein de l'établissement. Aucun de ces 7 élèves n'a malheureusement obtenu son diplôme du brevet. En retirant ces élèves du calcul, le taux de réussite des élèves aux DNB serait de 89,4%, et à nouveau supérieur aux moyennes académiques comme l'an passé.

Ce taux valide la politique engagée dans l'établissement depuis plusieurs années à savoir d'une part l'engagement des équipes pédagogiques dans les projets pédagogiques, qui profitent à tous et notamment aux élèves les plus fragiles et d'autre part une autre prise en charge de la difficulté scolaire que le recourt au redoublement. Le taux de redoublement a très fortement diminué et est aujourd'hui symbolique.

Les résultats sont donc très encourageants et attestent de l'engagement des équipes pédagogiques.

Orientation :

Tous les élèves de 3^{ème} de l'an passé ont obtenu une solution d'orientation. Une élève vient de revenir au collège pour redoubler sa classe de 3^{ème}. Elle avait débuté un apprentissage cet été mais cette expérience ne l'a pas satisfaite et elle souhaite maintenant redoubler pour obtenir une orientation plus sélective l'an prochain.

Projet d'établissement :

Mme Salvatierra a signé à la rentrée le document de contractualisation avec la direction des services académiques. Ce document a reçu peu de modifications par rapport à la version présentée au mois de juin dernier. Cette année sera pour Mme Salvatierra une année d'appropriation, de bilan et de diagnostic de l'établissement, bilan qu'elle présentera le moment venu au conseil d'administration.

Action du projet d'établissement :

Comme évoqué précédemment, le collège est très dynamique et permet aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} de s'engager dans de multiples projets, porteurs pour leur scolarité et leur réussite.

- Projet astronomie, en 6^{ème} 3 et 6^{ème} 4. Le projet est porté par Mme Robert, Mme Direxel et Mr Decoupligny. Une mobilité est de nouveau prévue cette année à Toulouse, du 26 au 28 juin 2014. La Mobilité n'aura lieu que si la quasi-totalité des élèves peut y participer.
- Projet écriture, en 6^{ème} 2, avec Mme Doudoux et Mme Bertel. Il s'agira d'un atelier d'écriture de poésies ou de fables, et probablement suivi d'une mise en voix de ces poésies, en lien avec des écoles du 1^{er} degré. Une sortie en forêt de Chizé est également envisagée, le lieu permettant d'exploiter la thématique du projet.
- Projet biodiversité en 6^{ème} 1 et 6^{ème} 5, avec Mme Bastide, Mme Chaleix et Mr Barthélémy.
- En 5^{ème}, l'échange avec le Russey entre dans sa 21^{ème} année et se poursuit toujours sous l'égide de Mlle Delmas, Mme Loubet et Mme Bertel. Les périodes d'échange seront les mêmes que les années passées ; nos élèves partiront la semaine avant les vacances d'avril et les élèves du Russey seront accueillis début juin.
- Projet Comenius : pour des élèves de 4^{ème} 1, 4^{ème} 4 et 3^{ème} 4. Ce projet européen ayant pour thème les productions, consommations locales et les circuits courts entre dans sa seconde année. Une mobilité en Allemagne a lieu la semaine prochaine, du 23 septembre au 1^{er} octobre. Un documentaire sur les huitres réalisé par les élèves y sera présenté. Mr Renaud et Mme Hivet ainsi qu'un groupe d'élèves y participent. Dans le cadre du projet, un livre de recettes sera également réalisé cette année, ainsi qu'un potager –pilote par Mme Bertel-, de multiples visites de restaurateurs et bien sur tous le travail autour des 3 ruches qui ont été installées dans le collège en fin d'année scolaire passée.
- Projet Cinéma en 4^{ème} 3, toujours porté par Mmes Bernard et Hivet. Le financement de ce projet –tout comme celui du théâtre- est chaque année un problème épineux. L'an dernier, nous avons eu recours au mécénat et probablement devons nous procéder de même cette année.
- Option théâtre en 4^{ème} et 3^{ème}. Cette option existe depuis 12 ans dans l'établissement et est devenue un des piliers de l'identité du collège. Dans un territoire isolé géographiquement et culturellement, elle permet à des élèves sélectionnés non pas d'après un parcours théâtral antérieur mais uniquement sur leur motivation et leur engagement, d'accéder à une pratique théâtrale. La performance remarquable de ces élèves lors des spectacles témoigne de la grande qualité du travail mené par Mr Drouineau et Mr Carrola. Il est donc fondamental que cette option puisse continuer à se développer et à exister durablement au sein du collège.

Pourtant, nous venons d'apprendre que le Conseil Général était sur le point de supprimer la subvention qui permettait de financer le fonctionnement de cette option. Nous sommes donc très inquiets. Mme Salvatierra a eu l'occasion de s'en entretenir avec Mr Tallieu, maire de la commune et vice-président du Conseil Général ainsi qu'avec Mr Varlet, directeur de la Culture, du sport et de l'animation au Conseil général. Le dossier de demande de subvention va être présenté de nouveau et nous espérons que l'issue sera plus favorable.

- Collège au cinéma : le collège est de nouveau inscrit cette année à l'opération collège au cinéma sur les niveaux 6^o/5^o et 4^o/3^o. Cela permet aux élèves d'étudier plusieurs films dans l'année dans le cadre du cours de français, d'éducation musicale ou avec la documentaliste et d'aller ensuite assister à leur projection au cinéma de Ronce-les bains. Le choix des films est effectué par le service d'action culturelle du rectorat.
- Projet de travail historique autour d'Oradour sur Glane pour des classes de 3^{ème}. Ce projet sera mené par Mr Auffray, enseignant d'histoire géographie et Mme Hervet, professeur de français.
- Projet de travail sur l'architecture des années 50 et l'éveil au regard. Ce projet sera mené par Mr Auffray, en prenant appui sur le patrimoine architectural de Royan, afin de contribuer à la préparation des élèves à l'épreuve d'Histoire des Arts.
- Lire en fête : cette opération est organisée depuis plusieurs années par les professeurs documentalistes du bassin Marennes-Oléron. Elle consiste en la venue d'auteurs/conteurs/illustrateurs de BD en résidence d'une semaine pour aller à la rencontre des élèves. Le thème de l'année tournera autour des légendes. Chaque niveau bénéficiera d'une intervention par trimestre. La première rencontre aura lieu en novembre avec la venue d'une conteuse.
- Maths en Jean : concerne des élèves volontaires de 5^o, 4^o et 3^o. Les élèves travaillent au cours de l'année à résoudre un problème mathématique posé par un enseignant chercheur de la faculté de La Rochelle. Mme Direxel et Mme Loubet encadreront les élèves du projet. Ils présenteront leurs travaux lors d'un congrès régional aux environs du mois d'avril.

Projet Comenius

- Ce projet concerne des élèves de 4^{ème} 1, 4^{ème} 4 et 3^{ème} 4. Ce projet européen ayant pour thème les productions, consommations locales et les circuits courts entre dans sa seconde année. Une mobilité en Allemagne a lieu la semaine prochaine, du 23 septembre au 1^{er} octobre. Un documentaire sur les huîtres réalisé par les élèves y sera présenté. Mr Renaud et Mme Hervet ainsi qu'un groupe d'élèves y participent. Dans le cadre du projet, un livre de recettes sera également réalisé cette année, de multiples visites de restaurateurs sont d'ores et déjà en cours. Le travail autour des 3 ruches qui ont été installées dans le collège en fin d'année scolaire passée se poursuit et les élèves vont maintenant s'en charger, accompagnés par Mr Renaud qui se forme depuis l'année passée à l'apiculture. Enfin Mme Bertel va remettre en activité un potager composé de 3 bacs, qui sera prochainement ensemencé avec des espèces locales, de vieux végétaux quasi disparus pour certains. L'objectif est que le potager soit en pleine floraison au mois de mai lors de la venue de tous les partenaires européens au collège du 6 au 13 mai pour effectuer le bilan final de l'opération.

Travaux au collège

Travaux effectués :

- Le Conseil Général a fourni les matériaux (toile de verre et peinture) pour que l'ouvrier d'entretien du collège puisse procéder à la réfection de plusieurs salles. Les travaux sont engagés et se poursuivront au cours des prochaines vacances.
- Le logement du chef d'établissement a été refait en fin d'année scolaire afin de permettre à Mme Salvatierra de s'y installer à la rentrée dans des conditions satisfaisantes.
- Le portillon des élèves a été électrifié. Il est pour l'instant inactif car la ligne téléphonique qui permet de l'ouvrir à distance n'est pas installée.
- Une ligne téléphonique sécurisée a été installée dans l'ascenseur afin d'entrer directement en lien avec la société chargée de son entretien en cas de panne.

Travaux programmés et à venir :

- L'aménagement d'un local pour les serveurs informatiques est programmé et sera effectué avant la fin de l'année civile.
- La réfection des logements va se poursuivre cette année. Cela sera au tour de ceux de la gestionnaire et du principal adjoint.
- La construction d'un nouvel atelier pour l'agent est programmée pour cette année. Il se trouvera à proximité des logements. La construction de ce local est un préalable à l'extension de la demi-pension, qui ne pourra s'agrandir qu'en récupérant l'espace occupé par l'atelier actuel.
- Les sols de 4 salles seront changés pendant les vacances de Toussaint. Il a été demandé au Conseil Général de poursuivre afin que toutes les salles du 1^{er} étage soient remises en bon état cette année.

Contrats CUI-CAE

Le collège doit recruter deux personnes dans le cadre d'un contrat aidé ; la première pour la vie scolaire et l'accompagnement des élèves dans leurs devoirs, la seconde sera assumera les fonctions d'auxiliaire de vie scolaire auprès d'un élève de 6^{ème} reconnu handicapé.

Les membres du conseil sont invités à voter pour autoriser le chef d'établissement à procéder à ces recrutements.

Résultat du vote : 17 votants : Pour = 14 ; contre = 0 ; abstention = 3

Mme Salvatierra, principale, invite également les membres du conseil à voter par anticipation à l'autoriser le chef d'établissement à procéder à deux autres recrutements potentiels. Cela permettra de pouvoir effectuer rapidement des démarches de recrutement au cas où d'autres élèves nécessitant une AVS venaient à être scolarisés en cours d'année.

Résultat du vote : 17 votants : Pour = 14 ; contre = 0 ; abstention = 3

Dons et legs - DBM

Mme SA SILVA Gestionnaire remet à chaque membre du Conseil un document détaillant les dons et legs divers ainsi que la liste des DBM sur lesquels le Conseil est invité à se prononcer.

- Mme Da SILVA Gestionnaire demande aux membres du Conseil de l'autoriser à accepter les dons reçus par le collège l'an passé pour contribuer au financement du court métrage réalisé par les 4^{èmes}

Résultat du vote : 17 votants : Pour = 17 ; contre = 0 ; abstention = 0

- Les membres du conseil sont invités à voter pour un prélèvement sur fonds de réserve du service général d'un montant de 7000,00 € pour financer l'achat de FIOUL

Résultat du vote : 17 votants : Pour = 17 ; contre = 0 ; abstention = 0

- Les membres du conseil sont invités à voter pour un prélèvement sur fonds de réserve du service de restauration et d'hébergement d'un montant de 2000,00 € pour financer l'achat de matériel et d'équipement.

Résultat du vote : 17 votants : Pour = 17 ; contre = 0 ; abstention = 0

- Le collège a reçu une nouvelle dotation en fonds social d'un montant de 800€. Mme DA SILVA Gestionnaire propose aux membres du Conseil d'affecter la totalité de cette somme en fonds social collégien et les invite à voter en ce sens.

Résultat du vote : 17 votants : Pour = 17 ; contre = 0 ; abstention = 0

Conventions et déclaration à la CNIL

- Mme Salvatierra invite les membres du Conseil à l'autoriser à signer avec la Mairie de La Tremblade la convention de prêt des minibus. Ces derniers sont très régulièrement utilisés par le collège dans le cadre de ses différentes activités. Il y a une nouveauté dans la convention cette année puisque nous devons joindre à la convention une photocopie du permis de conduire des conducteurs potentiels.

Résultat du vote : 17 votants : Pour = 17 ; contre = 0 ; abstention = 0

- Déclaration à la CNIL :

Mme Bertel documentaliste souhaite mettre à disposition des élèves un nouveau portail numérique « e-sidoc », proposé par le CRDP de Poitiers. L'utilisation de ce dernier nécessite une autorisation de la CNIL.

Un projet d'acte de délibération est présenté aux membres du Conseil. Mme Bertel en fait lecture au Conseil. Cet acte est un préalable à la délivrance de l'autorisation par la CNIL. Mme Salvatierra invite les membres du conseil à voter ce projet d'acte réglementaire.

Résultat du vote : 17 votants : Pour = 17 ; contre = 0 ; abstention = 0

- Mme Salvatierra invite ensuite les membres du Conseil à l'autoriser à déléguer au professeur documentaliste la gestion des données présentes sur le site « e-sidoc »

Résultat du vote : 17 votants : Pour = 17 ; contre = 0 ; abstention = 0

Questions diverses :

Deux questions ont été déposées.

- Question de la FCPE : Quel est l'intérêt que chaque enseignant demande la profession des parents lors des premiers jours de rentrée ? Cela peut être gênant et mal vécu par certains enfants.

Il serait effectivement possible d'une part de laisser la possibilité aux élèves de ne pas répondre et d'autre part que seul le professeur principal demande cette information lors de la première matinée de rentrée et la partage ensuite au besoin avec ses collègues.

- Question des enseignants : L'enseignement de la natation n'est pas abordé au collège alors que c'est une obligation dans le cadre du cours d'EPS.
Mr Malterre professeur d'EPS indique qu'environ 20 à 25 élèves de 6^{ème} chaque année ne savent pas nager et environ 50 n'ont pas d'aisance dans l'eau. Il a fait déjà faire plusieurs devis et le montant d'un cycle de natation pour les élèves de 6^{ème} serait d'environ 3200€, la plus grosse part du budget étant consacrée au transport des élèves. C'est un coût important que le collège peut difficilement supporter.

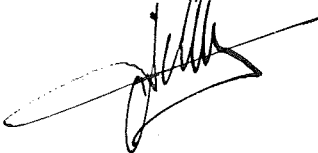
Mme Salvatierra répond que la question du savoir nager est à travailler en lien avec les écoles du 1^{er} degré. Une autre piste pour réduire le coût de l'opération pourrait être de ne cibler que les élèves ne sachant pas nager au lieu d'y faire participer tous les 6èmes. Les représentants de la municipalité indiquent également que plusieurs pistes peuvent être envisagées notamment de réserver des créneaux à la piscine sur les mêmes périodes que les écoles primaires afin de bénéficier d'un tarif plus attractif. La question du transport reste quant à elle entière puisque le train touristique un moment envisagé pour transporter les élèves n'est plus opérationnel que durant les mois d'été en juillet et août.

- Mr Aimable indique aux membres du Conseil qu'une demande a été faite auprès du conseil Général pour être doté d'ordinateurs supplémentaires en salle d'arts plastiques comme le préconise l'inspecteur pédagogique et en salle de permanence. Nous constatons qu'un nombre croissant de familles n'ont plus accès à internet à la maison, probablement pour des raisons économiques et il est important que les élèves puissent en étude accéder à internet pour effectuer des recherches ou consulter le cahier de texte électronique.
- Mme Osta Amigo rappelle l'existence du CCAS et la possibilité d'y adresser les familles en difficulté sur le plan financier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

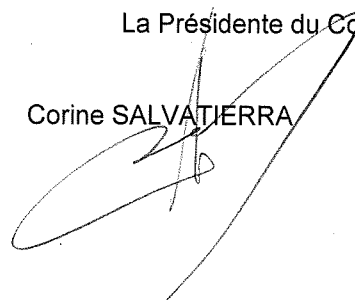
Le secrétaire de séance,

Dominique AIMABLE



La Présidente du Conseil d'Administration,

Corine SALVATIERRA



23/09/2013